



la gazette d'ANGRES



AGIR POUR ANGRES N° 212 - Septembre 2025

*En route pour l'école !
Bonne rentrée à tous !*



SUR VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE

Vendredi 19 : Loto des seniors organisé par la ville. Salle des Fêtes. Sur inscription. Renseignements en mairie (03 21 44 90 30).

Samedi 20 : Tournée des city-stades. Sports collectifs et escalade. Au city-stade des Bruyères de 14h à 17h. Sur inscription au Moulin de Tous.

Vendredi 26 : Ciné-sénior. Au foyer Lecoutre à 14h.

Vendredi 26 : Gala solidaire et spectacle d'hypnose organisé par Miss Grand Coeur. Salle des Fêtes à 19h. Réservation au 06.59.31.49.12

OCTOBRE

Samedi 4 : Octobre Rose.

Dimanche 5 : Journée du Souvenir Français. RDV à l'église à 10h puis au carré militaire du cimetière à 12h.

Dimanche 5 : Repas des aînés organisé par la Ville.

Du 5 au 12 octobre : La Semaine Bleue. Multiples animations organisées par la ville.

Samedi 11 : Spectacle «Horizon» pour les petits à partir de 6 mois. Dans le cadre du Festival Tiot Loupiot. A 10h et 11h30. Sur réservation à la médiathèque.

Dimanche 12 : Spectacle «La fabrique à histoires» par la Ligue d'Improvisation. Salle des Fêtes à 16h. Ouvert à tous, 3€. Réservation au Moulin le mardi après-midi et le jeudi matin.

Samedi 25 : Repas associatif de la Pétanque angroise. Salle des Fêtes à 19h.

Retrouvez l'actualité sur
www.angres.fr et



La Gazette d'Angres n° 212 Septembre 2025
Périodique d'information
Directrice de publication : Anouk BRETON
Rédaction, photos : Service Information Angres

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

IBBA Jules le 03/07
GABRYS Réda le 10/07
CUVILLIEZ Maëlia le 12/07
MAHMOUDI Nassim le 20/07
HECQUEFEUIL Marley le 22/07
THILLIEZ Gabin le 31/07
CROCHET Alma le 25/08

DÉCÈS

BURGEAT Bernard le 11/07
THERSEN Eric le 06/08

MARIAGE

THUMERELLE Jovanny et SENECHAL Manon le 23/08
DRUELLE Florian et LESIEUX Océane le 30/08

À compter du mois de septembre, les permanences mensuelles du PIMMS médiation mobile changent de lieu. Rendez-vous chaque 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h rue Latouche Treville (cité du Caumont, Maison des sports).

Le PIMMS vous accompagne dans vos démarches administratives et d'accès aux droits, la gestion énergétique, budgétaire, etc.



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026 (1^{er} et 2^e tour). Vous êtes nouvel arrivant ? Vous avez déménagé ? Inscrivez-vous en mairie auprès du service élections.

LES ATELIERS PARENTALITÉ VONT REPRENDRE !

Renseignements et inscriptions au Moulin de Tous au 03 21 44 97 50

PERMANENCE DE VOS ÉLUS

Mme Anouk BRETON, Maire :

mercredi de 9h30 à 11h30

Mme Cathy DRUELLE Adjointe à l'action sociale et à la promotion de la santé :

mercredi de 8h30 à 10h en mairie

M. Pascal CARON Adjoint aux travaux et à l'environnement : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Mme Sandrine LEMARCHAND DE LA COUTURE Adjointe à l'enfance et à la jeunesse : mercredi de 10h à 12h au Moulin de Tous

M. Serge POIX Adjoint à la sécurité, au devoir de mémoire et au jumelage : vendredi de 14h à 16h en mairie.

Mme Annie WOJCIECHOWSKI Adjointe aux aînés et au lien intergénérationnel : jeudi de 14h à 16h en mairie

M. Cédric ROMA Adjoint à l'enseignement et à la formation professionnelle : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h

Mme Emilie LEJEUNE Adjointe à la vie associative et au sport : sur rendez-vous.

DÉCHETS MÉNAGERS

Le mardi dès 6h

COLLECTE SÉLECTIVE

Conteneur jaune :

le mercredi dès 13h

Le verre est désormais à déposer dans les bornes d'apport volontaire

ENCOMBRANTS

Déchèterie de Souchez :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 18h (19h à partir du 1^{er} avril)
le dimanche de 8h30 à 12h

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès personnelle

VÉGÉTAUX

Dès 13h, les jeudis 18/09 et 2/10
(dernière collecte de la saison)

Vous pouvez aussi déposer vos végétaux à la déchèterie.

En cas de jour férié, la collecte est reportée au samedi suivant.

Numéro Vert : 0 800 596 000
mesdechets.agglo-lenslievin.fr

COLLECTE ET RAMASSAGE

Une rentrée scolaire sous le signe du numérique et de la sécurité

Cet été, les services municipaux ont installé des Écrans Numériques Interactifs (ENI) dans les classes de l'école Curie pour remplacer les derniers Tableaux Blancs Interactifs (TBI) devenus obsolètes. L'école Pasteur ayant été dotée à l'été 2024 de ces équipements, **l'ensemble des classes de l'école Curie-Pasteur sont désormais munies de ces nouveaux outils de travail modernes** ! Le budget consacré cette année à ces équipements est de 16 485 € TTC, le Conseil départemental ayant contribué à hauteur de 9 177 €.

Si les TBI ont permis d'améliorer l'enseignement dans de nombreuses classes, le développement des ENI apporte un confort supplémentaire. Cette solution numérique de pointe transforme les salles de classes en environnements d'apprentissages créatifs, connectés et innovants. L'ENI est le dispositif interactif le plus complet. Ses avantages sont multiples : qualité de l'image, durée de vie, aucune ombre portée, interactivité maximale, utilisation intuitive même à plusieurs, plus de flexibilité pour les enseignants... C'est tout simplement une tablette géante !

Autre avantage non négligeable pour la Ville en comparaison : le coût de maintenance est réduit car la durée de vie de l'écran est nettement supérieure aux autres dispositifs.



La sécurité de nos enfants n'a pas de prix

Ce printemps et cet été ont été posés des éclairages nocturnes bleus aux passages piétons rue Clemenceau, devant l'école Curie, au rond point de la mairie. Cet aménagement améliore la visibilité pour les automobilistes et renforce la sécurité pour les piétons, en particulier pendant les périodes automnale et hivernale.

Depuis le 1^{er} septembre, afin de renforcer cette sécurité aux abords des écoles, la ville a décidé d'avoir recours à un agent municipal chargé de sécuriser la traversée des enfants et des familles aux heures d'entrées et de sorties des écoles. Vous repèrerez facilement cet agent communal muni d'un gilet fluorescent, d'un panneau « stop ». Sa mission sera également de maintenir la propreté aux abords des écoles.



Christophe vous aide à traverser en toute sécurité

C'est parti pour notre nouveau local multi-activités périscolaire !

A l'invitation de Madame Anouk BRETON, Maire, une réunion publique s'est tenue à l'espace Jean Ferrat pour informer et échanger avec la population sur la création du nouveau local de restauration scolaire pour les élèves de maternelle et de la nouvelle salle multi-activités.

Madame la Maire, avant de laisser la parole à l'architecte, a précisé les sources de financement pour permettre la concrétisation de ce projet : subventions à hauteur de 50% déjà acquises (Département, Etat...), autres demandes de subventions en cours et autofinancement de la ville d'Angres sans recours à l'emprunt.

L'architecte a présenté les premières intentions architecturales et répondu aux questions du public.

Les participants ont ainsi pu comprendre les objectifs du projet, découvrir ses grandes lignes et partager leurs attentes.



Un moment d'échanges constructifs qui marque une nouvelle étape dans la réalisation de cet équipement, pensé comme un lieu de vie et d'épanouissement pour les jeunes Angrois.

Pendant les vacances scolaires d'été, le préau de l'école Curie et l'ancien local associatif de la rue des mésanges ont été démolis et le chantier a été entièrement sécurisé. Afin de **garantir toute la sécurité nécessaire et permettre aux élèves de continuer à profiter de la cour de l'école**, une clôture bardée a été mise en place côté cour et des barrières de sécurisation ont été posées rue des mésanges.



BOURSE COMMUNALE

25 000 €
distribués à nos
étudiants en 2024



250 €

Tu es étudiant(e) ?

Tu habites Angres ?

Cette bourse est pour toi !

Tu fais des études supérieures ? La ville t'offre une bourse communale de 250 € SANS CONDITIONS de ressources. Pour en bénéficier, viens retirer ton dossier en mairie. Date limite de dépôt des dossiers : le 15 décembre 2025.

La Ville d'Angres investit et aide au quotidien

Super c'est la rentrée !



↪ **41€** par élève en fournitures et matériel pédagogique
(Attribués aux écoles maternelle et primaire qui achètent le matériel)

↪ **10€** par élève pour le transport (sorties pédagogiques)

↪ Les petits-déjeuners (2 par classes par an)

↪ La piscine (entrée et transport)

↪ L'achat et l'entretien du matériel numérique
achat de logiciels, des ENI (équipements numériques interactifs)

↪ Les photocopies

↪ Les spectacles et actions culturelles

La Ville d'Angres participe également à l'Oeuvre du Livre pour les lycéens



Top départ pour les mercredis animés !

Ça y est ! Le premier mercredi animé a eu lieu ce 10 septembre ! Pas besoin d'en dire plus, le sourire des enfants résume bien l'ambiance chaleureuse de cette journée.



L'association ENJEU anime, avec Salima notre directrice des centres, cette première période des mercredis animés avec comme fil rouge «Les droits de l'enfant», déclinés dans les différentes activités proposées : jeux collectifs, ateliers culinaires, activités manuelles, atelier petit yoga et sorties éducatives.

Il reste des places pour certains mercredis, n'hésitez pas à vous renseigner au Moulin de Tous - 03 21 44 97 50.



La salle des Fêtes s'est refait une beauté !

MONTAT DES TRAVAUX :
32 000 € TTC

*Un coup de jeune pour notre
salle des Fêtes !*

Travaux d'embellissement :

- ✓ Peinture du hall
- ✓ Cloisonnement du hall
- ✓ Faux plafond
- ✓ Habillage du soubassement
- ✓ Peinture de la salle
- ✓ À venir : remplacement de vitrages, peinture du couloir et de la cuisine

Travaux d'économies d'énergie :

- ✓ Isolation du plafond dans le hall d'entrée et de la cuisine
- ✓ Changement de l'éclairage : équipement en LED
- ✓ Petites réparations de la toiture pour assurer l'étanchéité de l'ensemble du bâtiment

*Réalisés en majeure partie
par les agents de la ville*

Forum des associations

Les bénévoles
des associations
présentes ont
été ravis de faire
découvrir leurs
activités et inscrire
de nouveaux
adhérents pour cette
saison 2025-2026 !



Les bénévoles de l'Atelier de réparation du Garage solidaire du Bassin minier ont proposé des diagnostics et petites réparations de vélos.

Retrouvez la liste
des associations
angroises sur
www.angres.fr



Adopte un sport !

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin met en place pour la 9^e année l'opération Pass'Sports. Ce dispositif permet aux moins de 18 ans habitant le territoire de l'agglomération de bénéficier de 30 € de réduction sur leur inscription dans un club du territoire participant à l'opération.

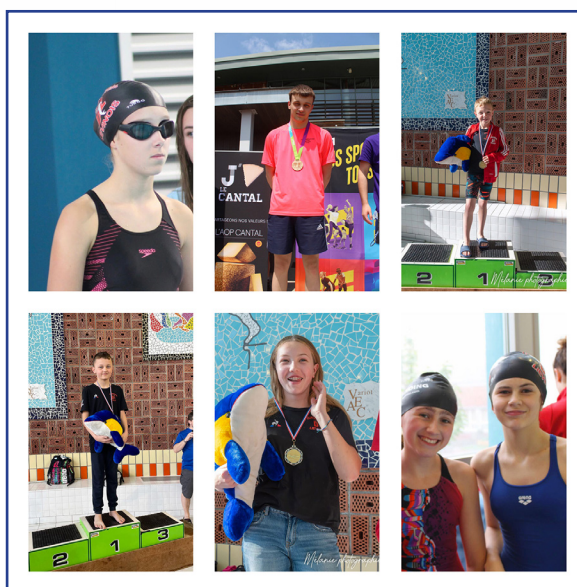


Pour toute information et pour créer votre Pass'sports, rendez-vous sur : <https://pass-sports.agglo-lenslievin.fr/>

Les nageurs d'Angres brillent avec le club des Dauphins de Liévin

Plusieurs jeunes nageurs et nageuses originaires d'Angres font la fierté du Club des Dauphins de Liévin grâce à leur engagement et leurs belles performances lors des compétitions départementales, régionales et nationales, jusqu'aux Championnats de France. Parmi eux : Romane, Maelys, Noa, Sam, Tom, Adèle, Ninon. Deux angroises bénévoles sont également très investies, il s'agit d'Ingrid et Caroline.

Si vous souhaitez les rejoindre à Aqualens, en attendant la réouverture de Nauticaa, vous pouvez appeler le 06 16 17 11 20 ou envoyer un message à d.lievinois@gmail.com



JOUR 3
SAMEDI 20 SEPT.
14H-18H City stade des Bruyères

UN RENDEZ-VOUS
LUDIQUE ET
SPORTIF



TCHOUKBALL

ESCALADE

SARBACANE

À
NE
PAS
MANQUER !



Goûter offert par la ville
Gratuit
Inscription conseillée
auprès de David,
service jeunesse,
au Moulin de Tous
03 21 44 97 54

En cas de mauvais temps,
rendez-vous à la salle J. Owens



ESPACES VERTS ET PROPRETÉ URBAINE

« Les arbres sont des poèmes que la terre écrit dans le ciel. »

Kalil GIBRAN



Taille, désherbage des massifs, fauchage



Malgré la période de congés, l'équipe Espaces verts/Propreté, aidée par les jeunes des jobs d'été, a effectué de nombreuses tailles, des désherbages de massifs, du nettoyage, le ramassage des déchets sauvages, l'entretien du terrain synthétique et du stade Pierru, du fauchage. Ils sont également apporté du renfort, notamment en juillet, à leurs collègues chargés de l'organisation des différentes festivités.

POUR VOS ENCOMBRANTS, RENDEZ-VOUS À LA DÉCHÈTERIE DE SOUCHEZ !

📍 Route de Carency (à coté du stade)

🕒 Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 18h (19h à partir du 1^{er} avril) et le dimanche de 8h30 à 12h

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès personnelle

Nettoyage des caniveaux

L'équipe Espaces verts a commencé une campagne de nettoyage des caniveaux cet été. Sans produits phytosanitaires, il est impossible de maintenir sans aucune herbe les **22 kilomètres de voiries** de la commune (soit 44 kilomètres de caniveaux !). Toutefois les agents de la ville consacrent dès que possible du temps à cette tâche.

Nous remercions chaleureusement tous les habitants qui contribuent également au nettoyage de leurs trottoirs et caniveaux.

Déchets sauvages

Chaque mois, les agents de l'équipe Espaces verts/Propreté urbaine remplissent **une benne de déchets en tous genres** : électroménager, déchets ménagers, mobilier... Ils passent beaucoup trop de temps à ramasser ce qui pourrait être directement apporté en déchèterie au lieu d'être abandonné sur les espaces publics.



FOCUS SUR LE CIMETIÈRE

Le cimetière est un espace important pour tous. Depuis une dizaine d'années, de nombreux aménagements ont été réalisés :

- création d'allées en enrobés
- agrandissement de l'espace caves-urnes
- création du columbarium
- rénovation du car-port et création de toilettes
- aménagement pour le tri sélectif.



Depuis le 1^{er} juillet 2022, le «zéro phytosanitaire» est une obligation. C'est une décision positive pour la santé de l'homme et de tous les organismes vivants. L'abandon des pesticides est aussi une démarche bénéfique pour la biodiversité et pour l'environnement.

Toutefois, ce mode de gestion des espaces publics entraîne inévitablement la pousse d'herbes sauvages, malgré un entretien du cimetière réalisé aussi souvent que possible. La Ville s'est donc engagée dans une démarche plus durable et plus écologique en utilisant d'autres méthodes de désherbage : mécaniques, thermiques ou par pulvérisation de produits de bio-contrôle comme l'acide pélargonique (ou l'éther de colza en essai à venir). Mais ces méthodes nécessitent que l'on consacre beaucoup plus de temps au désherbage. Et malgré un renforcement de l'équipe Espaces verts, le cimetière peut parfois présenter plus d'herbes sauvages, en particulier lorsque pluie et chaleur sont au rendez-vous.

Par ailleurs, la société FAP a procédé à un test d'engazonnement d'une partie du cimetière par hydroseeding. Cet enherbement des allées est une autre alternative écologique.



Nous vous rappelons que l'entretien des tombes et de l'espace tout autour incombe aux propriétaires des concessions.

Des centres de loisirs trop cool !

partager
ENSEMBLE



découvrir
ENSEMBLE



rire
ENSEMBLE



créer
ENSEMBLE



Les ados ont profité de l'intervention des agents de la Piste Mobile Départementale d'Education Routière pour une formation sur la sécurité en trottinette

Les ateliers zéro déchet de la CALL



NOS ATELIERS
ZÉRO DÉCHET !

Votre mission
si vous l'acceptez

REQUIERE
VOS DÉCHETS !



Le zéro déchet est une démarche progressive, chacun peut y participer à son échelle. En adoptant des gestes simples au quotidien, nous pouvons tous contribuer à un avenir plus propre et plus respectueux de notre planète :

- Disons non aux emballages superflus et aux produits jetables.
- Consommons moins et mieux, en privilégiant l'essentiel.
- Donnons une seconde vie aux objets au lieu de les jeter.
- Trions les déchets pour leur donner une nouvelle utilité.
- Transformons les déchets organiques en compost.

Rejoignez les ateliers ludiques et gratuits de la CALL pour apprendre à créer vos cosmétiques naturels, concevoir une jardinière en bois de palette, fabriquer des bougies de cuisine... Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux !

Les ateliers, dès 8 ans, ont lieu à la ressourcerie de Liévin, 4 rue Rudolph Diesel. Les prochaines dates sont déjà en ligne !

Pour vous inscrire scannez ce QR code ou rendez vous sur <https://mesdechets.agglo-lenslievin.fr/ateliers-zero-dechet/>

Des jeunes motivés pour les jobs d'été !

Coup de pouce à notre jeunesse avec le renouvellement de l'opération Jobs d'été cofinancée par la Ville et l'Etat dans le cadre de la Politique de ville.

Douze jeunes Angloises et Anglois, en recherche d'emploi ou étudiants ont travaillé pour la ville par session de 15 jours cet été.

Encadrés par des agents municipaux, ils ont effectué des missions de nettoyage, de taille, de tonte et de peinture au sein des équipes du service technique. Merci à tous ces jeunes pour leur engagement au service de la collectivité et pour avoir participé avec enthousiasme à l'embellissement de notre ville.



Une semaine enrichissante pour de jeunes angrois



Pour la cinquième fois, le chantier de restauration du Bastidou à Peyrusse-le-Roc a accueilli un groupe de sept jeunes d'Angres. Encadrés par David Lindio et Hachmy Chehik de l'équipe du service municipal de la jeunesse, ils ont pris part à une aventure estivale alliant patrimoine et apprentissage.

Durant une semaine, les jeunes ont œuvré chaque matin à la restauration de ce site historique. Ils ont été initiés à des techniques traditionnelles comme la taille de pierres sèches et l'utilisation de mortier à chaux, et ont contribué à l'entretien du jardin médiéval. Ce travail a été rendu possible grâce à l'encadrement de bénévoles passionnés de l'association

Remparts, gestionnaire du Bastidou.

Au-delà de l'aspect technique, ce chantier participatif a été une véritable école de vie. Il a permis aux jeunes de s'approprier des valeurs fondamentales de partage, de travail et de solidarité. C'était également l'occasion pour eux de gagner en confiance et en autonomie, en sortant de leur quotidien pour s'engager dans un projet collectif enrichissant.

Ce séjour a été financé par la Ville d'Angres, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les actions d'autofinancement menées par les ados.



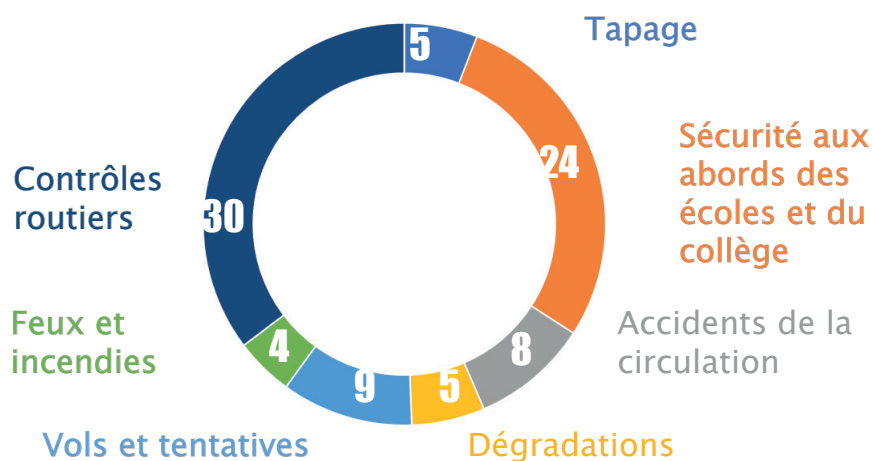
La sécurité en chiffres

Les forces de police ont rencontré Madame la Maire pour lui communiquer les chiffres des interventions de police entre le 1^{er} janvier et le 31 août de cette année. Sur 85 interventions constatées, 54 relèvent de contrôles routiers et de la sécurité aux abords des écoles, notamment le stationnement.

Selon le Commissariat de Liévin, qui établit chaque trimestre un bilan, Angres est une ville tranquille. Malgré ce constat rassurant sur la sécurité à Angres, nous devons tous rester vigilants, en particulier en direction de nos concitoyens les plus fragiles, et renforcer les comportements de civisme et de respect.



Répartition des interventions de police à Angres du 1^{er} janvier au 31 août 2025



RESTONS VIGILANTS !

Les tentatives de cambriolage échouent plus facilement lorsque l'on prend plus de précautions. Quant aux vols par abus de confiance, ils visent particulièrement les personnes les plus fragiles. Pour une information complète sur les **bons réflexes sécurité**, flashez ce code ou rendez-vous sur le site de la ville www.angres.fr à la rubrique *Aînés*.



Vous pouvez déposer une plainte en ligne à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu. Scannez ce QR code ou rendez-vous sur :
<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/>



Les membres de l'Association des Apiculteurs Anglois se sont donné rendez-vous au rucher municipal fin août pour tenter de récolter un « max » de miel. Hélas, ce ne fut pas le cas. L'année 2025 ne marquera pas l'histoire des bonnes récoltes de miel.

Au cours de l'année, des ruches entières ont été décimées par le frelon asiatique. Une seule ruche était exploitable et a donné 17 kg de miel. Ce qui en soi, est une belle récolte pour une seule ruche.

Les bénévoles du rucher vont redoubler d'efforts pour préserver le rucher, prendre soin des abeilles et préparer les prochaines récoltes.

Ensemble prenons soin des abeilles, les sentinelles de notre environnement !

Une récolte mitigée pour les apiculteurs



Bienvenue dans nos services municipaux !



**Jacques
GALLET**

Chef d'équipe aux services techniques, il a en charge notamment la gestion des voiries et des bâtiments.

Il a été recruté suite aux départs en retraite en juin 2025 d'agents du service.



**Christophe
LEFEVRE**

Arrivé dans nos services le 1^{er} septembre, il est notamment chargé de la sécurité à la sortie des écoles et a intégré l'équipe de propreté urbaine.

Palchem : ça sent l'ail !

Interpellée par plusieurs habitants sur les nuisances olfactives produites par PALCHEM, Madame la Maire a de suite contacté l'entreprise pour connaître les origines et le risque toxique éventuel. La société a envoyé un communiqué rassurant.

Cependant, **Madame la Maire a écrit dès le 2 septembre à Madame la sous-Préfète** pour l'alerter sur la persistance des nuisances olfactives, et l'interroger sur l'absence réelle de nocivité des odeurs. En effet, les services de l'Etat sont les seuls mobilisables en matière de contrôle des entreprises industrielles.

Tadao vous emmène jusqu'à la gare de Lens

**EVOLUTION DU RÉSEAU
à ANGRES**

à partir du 1^{er} septembre 2025

NOUVELLE DESTINATION

57 La ligne 57 dessert désormais la gare de Lens.

ARTOIS MOBILITÉS

TADAO

Retrouvez les fiches horaires
sur www.tadao.fr/fr/ et en mairie.

Le Défenseur des droits à votre écoute

Le Défenseur des droits est chargé de défendre les droits et libertés. Il accompagne toutes les personnes pour les aider à faire valoir leurs droits. Ses missions recouvrent les domaines suivants :

- La défense des usagers des services publics
- La défense et la promotion du droits des enfants
- La lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité
- Le respect et la déontologie par les professionnels de la sécurité
- L'orientation des lanceurs d'alerte

Le recours au Défenseur des droits est gratuit.

Jean-Vincent Llinares, délégué du Défenseur des droits, assure une permanence le premier et le troisième lundi du mois après-midi au Point justice, 49 rue JB Defernez de Liévin

Pour prendre rendez-vous : 03 21 45 81 60

Vous pouvez également écrire gratuitement (sans timbre) à Défenseur des droits / Libre-réponse 71120 / 75342 Paris cedex 07 ou par téléphone au 06 69 39 00 00.



Samedi 4 octobre

OCTOBRE ROSE



10h Atelier Sportif

FIT FOOT

En partenariat avec l'ES Angres

Tout public - Le P'tit Pierru - Stade Pierru



Atelier couture

10h



Création de serviettes hygiéniques
par les Ateliers Marie-Claude
Pour Adulte
Médiathèque l'Embellie

14h Spectacle *

Les Dépisteuses par
la Cie La Belle Histoire
A partir de 13 ans
Espace Jean Ferrat



Atelier créatif *

14h



A partir de 3 ans
Espace Jean Ferrat

15h30 Goûter et marche
vers l'arbre de vie

Départ de l'Espace Jean Ferrat



* Vous avez des enfants et souhaitez assister au spectacle ? Inscrivez-les aux ateliers créatifs, nous les encadrons !

L'Or de Jean-Marc et Michèle



C'est avec plaisir que Madame la Maire et plusieurs élues ont célébré les noces d'Or de Jean-Marc et Michèle Deruy, un demi-siècle après leur première union à Angres. Leur belle histoire a commencé un soir de bal à Ablain-Saint-Nazaire. Jean-Marc, de retour du Tchad, a rencontré Michèle, et ils ne se sont plus jamais quittés.

De leur mariage sont nés trois enfants, puis neuf petits-enfants, pour leur plus grand bonheur. Musiciens dans l'âme, ils partagent leur passion au sein de l'harmonie municipale. Jean-Marc est un visage familier à Angres, très impliqué dans l'Amicale laïque et au conseil municipal. Michèle, quant à elle, exprime sa créativité à travers la peinture et ses engagements au sein de l'Eglise.

Tous nos vœux d'amour et de bonheur !

Fermeture de commerces angrois

C'est avec tristesse que nous voyons deux commerces angrois baisser le rideau.

La boulangerie Hoyez : la municipalité remercie chaleureusement ses gérants pour toutes ces années de travail et de partenariat avec la ville. Commerçants sérieux et passionnés, ils ont proposé des produits de qualité et participé à la vie locale. Nous leur souhaitons de rebondir dans leurs nouveaux projets et une bonne continuation.

L'auto-école L'Inter : présente depuis plusieurs décennies, elle a été partenaire de longue date de l'Amicale Laïque, notamment lors des sessions de révision du code de la route pour les aînés. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux proches de Madame Desette, qui fut la directrice emblématique de cette école de conduite.

La Ville tient à souligner l'importance de soutenir nos commerces de proximité et d'acheter local, véritables acteurs de notre quotidien.



SPECTACLE

La Cie **LA BELLE HISTOIRE** présente

SAMIRA MAMECHE CINDY BADAUT

les Dépisteuses

ÉCRITURE ET MISE EN SCÈNE : STÉPHANE VAN DE ROSIEREN

ou Comment parler du dépistage du cancer du sein en toute simplicité

SAMEDI 4 OCTOBRE
14h - Espace J. Ferrat

COMPAGNIE La Belle Histoire — DEPUIS 1989 —

Angres

SPECTACLE

LA FAMILLE FRIDICUS PRÉSENTE

FABRIQUE HISTOIRES

• UN SPECTACLE TOUT PUBLIC INTERACTIF ET INTERGÉNÉRATIONNEL •

3€ POUR TOUS

LA FAMILLE FRIDICUS

DIMANCHE 12 OCTOBRE
SALLE DES FÊTES - 16H

OUVERTURE DES PORTES À 14H30

RÉSERVATIONS ET RÉGLEMENT AU MOULIN DE TOUS
LE MARDI APRÈS-MIDI ET LE JEUDI MATIN 03 21 44 97 50

Angres

LIGUE d'IMPRO

Les nouveautés de L'Embellie

Bande dessinée et roman graphique pour bien commencer la rentrée !

Bande dessinée

Les cosmonautes

- N. Barry, N. Philips, E. Peran

Trois enfants et un cochon d'Inde unissent leurs forces. Une histoire d'amitié et de résilience.



Roman graphique

Son odeur après la pluie - José Luis Munuera



A travers ses illustrations, ce roman graphique met en lumière la rencontre émouvante entre un chien et un humain.

Roman graphique

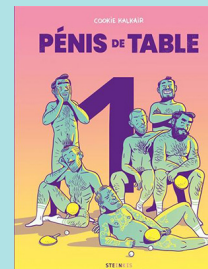
Tu ne marcheras jamais seule - L'Homme étoilé

Absence, solitude, éloignement et résilience. Le dessin parle de lui-même.



Roman graphique

Pénis de table - Cookie Kalkair



La sexualité avec tout ce qu'elle comporte du point de vue de l'homme. A la fois pédagogique, drôle et sans tabou.

Roman graphique

Les étoiles ne brillent que dans le noir - Cévangy

Une rencontre surprenante... des vies changées à jamais. Une lecture lumineuse !



**60 ans et plus ? Cette semaine est LA VÔTRE !
DU 5 AU 12 OCTOBRE - SALLE DES FÊTES**

Lundi 6 - 14h

Jeux sportifs et pétanque

Mardi 7 - 14h

Quizz musical (viennent déguisés ceux qui le veulent !)

Mercredi 8 - 14h

Atelier cuisine orientale

Dimanche 5 - 12h

Repas des aînés

Inscription gratuite en mairie
jusqu'au 30 septembre
sauf pour le spectacle du
dimanche 12 (3€ au Moulin
de Tous le mardi après-midi
et le jeudi matin)

Vendredi 9 - 14h

Les reines du shopping
avec Les Mèreveilleuses

Vendredi 10 - 13h30

Atelier bibliocréatif
ou jeux de société

Samedi 11 - 14h

Balade angroise

Dimanche 12 - 16h

Spectacle

«La fabrique à histoires»

Ouverture des portes à 14h30

Eh ! on va
où là ?

M'enfin ! à la semaine
bleue d'Angres !



Coupon-réponse à remettre à Frédéric
en mairie jusqu'au 26 septembre 2025

Mme / M. / Mme et M.

Date de naissance de Madame :

Date de naissance de Monsieur :

Adresse:

Tel. :

Assistera-ont au repas du 5 octobre 2024

Madame Anouk BRETON, Maire d'Angres

Madame Annie WOJCIECHOWSKI, Adjointe aux aînés

Le Conseil Municipal

Ont le plaisir de vous inviter au traditionnel

REPAS DES AÎNÉS

DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

Salle des Fêtes à 12h30 - Offert aux Anglois-es de 65 ans et plus.

Les personnes ayant des difficultés à se déplacer peuvent contacter la mairie au 03 21 44 90 30. En cas de désistement au repas merci de bien vouloir prévenir au plus tard le 3 octobre.